



Anglet

Brise-Lames, le petit paradis des pêcheurs

VIE PORTUAIRE L'Association des pêcheurs plaisanciers de l'Adour apprécie, depuis soixante-deux ans, ce port de l'avenue de l'Adour, un village en bordure du fleuve

FÉLIX DUFOUR
bayonne@sudouest.com

Pour rien au monde, ils ne voudraient déménager de leur ponton situé au port de plaisance du Brise-Lames, en bordure d'Adour. Ils, ce sont les 288 membres actifs - bientôt 300 - de l'Association des pêcheurs plaisanciers de l'Adour (Appa) créée il y a soixante-deux ans. « Les places sont chères. Nous sommes privilégiés car la liste d'attente est longue, estime Pierre Novion, président de la structure depuis trois ans. Je pense qu'il y a 150 candidats et entre cinq et sept ans pour obtenir une place. »

Au port règnent deux associations majeures : le Yacht Club Adour Atlantique, essentiellement composé de « voileux », et l'Association des pêcheurs plaisanciers de l'Adour qui, comme son nom l'indique, compte essentiellement des pêcheurs. Le doyen, Roger Zarragosa, 92 ans, un retraité de la SNCF, ne souffre pas du mal de mer et vient tous les matins au siège du club, près du port à sec. Sauf pendant les Fêtes, quand la traversée de Bayonne est avis de gros temps.

Diversité sociale

« À l'association, si on compare avec Capbreton, ici il y a beaucoup de petits bateaux, c'est-à-dire des moins de six mètres », remarque Pierre Novion qui possède un 6,20 mètres pour satisfaire son goût de la pêche.

Cette diversité de taille est à l'image de la richesse sociale du lieu : actifs, ouvriers, employés, patrons de PME et retraités. « Ici, ce sont vraiment des passionnés de pêche, note le vice-président Pierre Stéphan. Contrairement aux idées reçues, nous ne sommes pas tous des privilégiés. »

Exemple : le président Pierre Novion était agent des Douanes à Anglet et Pierre Stéphan, ingénieur de formation. En 1984, il crée la société Amaya. Rachetée, elle est devenue Capgemini Bayonne dont il a pris les rênes. « Quand on est originaire de Bretagne, on a la pêche et la mer en



Pierre Stéphan, vice-président, et Pierre Novion, président de l'Association des pêcheurs plaisanciers de l'Adour. PHOTO F.D.

soi. Quand je me suis installé à Bayonne, je me suis offert un 9 mètres. Je sors en moyenne une fois par semaine, toute l'année. Mais il y en a qui sortent tous les jours. »

Entre Adour et océan, il y a une grande diversité de poissons selon les saisons. Bars, maigres, bonites, maquereaux, anchois, dorades, merlus, chipirons, thons blancs ou rouges. La taille du bateau et les conditions météorologiques conditionnent les sorties au large. Certains bateaux vont à plus de 100 milles (1), au large de Bilbao, pour pêcher le thon blanc.

Pêche responsable

Dans la région, la pêche du thon rouge est, elle, réglementée et ouverte en juillet et en août avec des quotas. Par exemple, un thon rouge doit peser au minimum 30 kg ou mesurer 1,15 mètre, sinon il faut le relâcher. « L'association est affiliée à la Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer. Les adhérents doivent être en possession d'une au-

torisation et d'une bague afin de déclarer les prises », assure le président Novion. « L'association est très attachée à une pêche responsable. Nous veillons à ce que les quotas qui nous sont attribués ne soient pas dépassés. D'autant que cette pêche sportive est très prisée, entre autres, par les touristes. »

Sardinade, le 11 août

Les pêcheurs de l'Appa sont aussi des observateurs écologiques. « Il y a vingt ans, on ne voyait quasiment plus de thon rouge sur la côte, ce qui a amené la réglementation européenne. Depuis cinq ans, on les voit revenir plus nombreux et plus près des côtes, ce qui est bon signe. »

Si certaines associations proposent des demi-journées de pêche pour les touristes, l'Appa ne propose aucune prestation payante. En revanche, elle dispense, uniquement auprès de ses adhérents, des formations aux différentes techniques de pêche avec la volonté de favoriser l'es-

CONSEIL PORTUAIRE

Propriété de la Région, comme l'ensemble du port, l'association assure l'entretien de ses locaux situés près du port à sec et est impliquée dans la vie du port de Bayonne. Pierre Novion, président, et Pierre Stéphan, vice-président, ont été élus par les usagers. Ils sont membres du conseil portuaire de Bayonne géré par la Communauté d'agglomération Pays basque, tandis que le port de commerce l'est par la CCI. Appa : 116 avenue de l'Adour, appa.anglet@wanadoo.fr

prit associatif. On ne pêche pas le chipiron comme le merlu. Ceux qui désirent partager un moment de leur passion sont invités, sous chapiteau, le samedi 11 août, à une sardinade dont on peut être assuré de la fraîcheur. Elle est ouverte à tous.

(1) Un mille équivaut à 1 852 mètres.